



Crowe HAF
16, rue Camille Pelletan
92300 Levallois-Perret
Tél +33 (0)1 41 05 98 40
Fax +33 (0)1 45 19 72 18
contact@crowe-haf.fr
www.crowe-haf.fr

ETOILE AUDIT & CONSEIL

16 RUE CAMILLE PELLETAN

92300 LEVALLOIS-PERRET

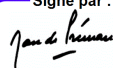
Exercice clos le : 30 septembre 2025

APE : 6920Z

SIRET : 53999349300029

Comptes certifiés conformes

Signé par :


E8BC9D03CF054D8...

COMPTES ANNUELS

ETOILE AUDIT & CONSEIL

BILAN ACTIF

En Euro

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

	Valeur nette au 30/09/2025	Valeur nette au 30/09/2024	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immoys incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immoys corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)				
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)				

ETOILE AUDIT & CONSEIL

BILAN PASSIF

En Euro

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

PASSIF	Valeurs au 30/09/25	Valeurs au 30/09/24
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 2 111 724,00)	2 111 724,00	2 111 724,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	52 497,00	52 497,00
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	211 172,40	211 172,40
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	201 268,16	385 243,97
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	31 549,82	27 196,59
SITUATION NETTE	2 608 211,38	2 787 833,96
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	2 000,00	2 000,00
TOTAL (I)	2 610 211,38	2 789 833,96
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 039,77	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	428 337,46	456 915,59
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 218,25	256,90
Dettes fiscales et sociales	287 353,96	454 880,66
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	6 893,12	4 534,40
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	741 842,56	916 587,55
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	3 352 053,94	3 706 421,51
(1) Dont à plus d'un an	335 472,60	347 459,12
(1) Dont à moins d'un an	406 369,96	569 128,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Du 01/10/2024 au 30/09/20255/6

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (SUITE)

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

	Du 01/10/24 Au 30/09/25	Du 01/10/23 Au 30/09/24	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)	19 255	11 613	7 642	66
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 326	4 348	-3 022	-70
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	20 581	15 961	4 620	29
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	27	27		
Intérêts et charges assimilées (4)	25 899	26 811	-912	-3
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	25 926	26 838	-912	-3
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-5 346	-10 878	5 532	51
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	19 807	16 013	3 794	24
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		9	-9	-100
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		9	-9	-100
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		1 615	-1 615	-100
Sur opérations en capital		110	-110	-100
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		1 725	-1 725	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-1 716	1 716	100
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	-11 743	-12 900	1 157	9
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	994 726	1 105 105	-110 379	-10
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	963 176	1 077 908	-114 732	-11
Bénéfice ou Perte	31 550	27 197	4 353	16
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

ETOILE AUDIT & CONSEIL

SARL au capital de 2 111 724,00 euros

Siège social : 16 RUE CAMILLE PELLETAN 92300 LEVALLOIS-PERRET

RCS n°539993493- RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 FEVRIER 2026

Le 25 février 2026, les associés de la société ETOILE AUDIT & CONSEIL se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social à 9 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par de Marc DUMOUCHEL DE PREMARE.

La Présidence de l'assemblée constate que :

Sont présents :

- la société 3G3F, propriétaire de 5 868 parts, représentant 5 868 voix, représentée par Pierre-Antoine AUGER, Gérant de la société.
- Marc DUMOUCHEL DE PREMARE, propriétaire de 76 430 parts, représentant 76 430 voix, Gérant de la société.
- Olivier GRIVILLERS, propriétaire de 35 020 parts, représentant 35 020 voix, Gérant de la société.

Soit au total 3 associés présents, totalisant 117 318 parts sur les 117 318 composant le capital social.

La Présidence de l'assemblée a désigné Monsieur Olivier GRIVILLERS comme secrétaire de séance.

La Présidence de l'assemblée déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire et extraordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence.
- Les comptes annuels (bilan et compte de résultat).
- L'annexe comptable
- Le texte des résolutions soumises à l'assemblée.

La Présidence de l'assemblée rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation et approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 30 septembre 2025
- Affectation du résultat
- Distribution de dividendes
- Lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce

Puis lecture est donnée du rapport de la Gérance.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidence de l'assemblée ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolution N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 30 septembre 2025

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion approuve ce dernier, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025 tels qu'ils ont été présentés par la Gérance et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 31 549,82 euros.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 2 - Affectation du résultat et distribution de dividendes

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 31 549,82 euros et du montant antérieur du report à nouveau de 201 268,16 euros, formant un résultat affectable de 232 817,98 euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

1/ Distribution d'un dividende global de 211 172,40 euros, soit 1,80 euros par action. Ce dividende sera payé aux actionnaires à l'issue de l'assemblée.

2/ Au compte « Autres réserves » pour 21 645,58 euros.

La répartition des dividendes distribués est la suivante :

- la société 3G3F : 10 562,40 euros bruts (1,80 euros x 5 868 parts sociales)
- Marc DUMOUCHEL DE PREMARE : 137 574,00 euros bruts (1,80 euros x 76 430 parts sociales)
- Olivier GRIVILLERS : 63 036,00 euros bruts (1,80 euros x 35 020 parts sociales)

Sur ce dividende distribué et pour les associés personnes physiques, il sera retenu à la source le Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) de 31,4% incluant les prélèvements sociaux, notamment la CSG-CRDS (18,6 %) et le prélèvement forfaitaire non libératoire au titre de l'impôt sur le revenu (12,8%). Ce PFU sera versé par la société au Trésor Public.

Une copie de la déclaration fiscale (Cerfa 2777-SD) se rapportant à ce prélèvement sera fournie aux associés concernés.

Compte tenu de ces éléments, les montants des dividendes versés sont les suivants :

- la société 3G3F : 10 562,40 euros bruts
- Marc DUMOUCHEL DE PREMARE : 94 375,77 euros nets
- Olivier GRIVILLERS : 43 242,70 euros nets

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale déclare que les dividendes mis en distribution pour les trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice 2021/2022 : 205 306,50 euros

Exercice 2022/2023 : 211 172,40 euros

Exercice 2023/2024 : 211 172,40 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 3 – Pouvoirs aux fins de formalités

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes, à l'effet de procéder aux formalités de publicité légale consécutives à l'adoption des résolutions précédentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

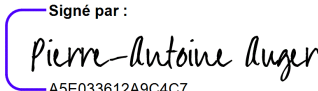
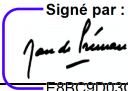
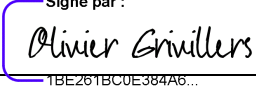
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 09 h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé électroniquement par la Gérance et tous les associés présents.

Fait à Levallois Perret,

Le 25 février 2026

Signatures des associés :

3G3F, représentée par Pierre-Antoine AUGER	Signé par :  A5E033612A9C4C7
Marc DUMOUCHEL DE PREMARE	Signé par :  E8BC9D03CF054D8...
Olivier GRIVILLERS	Signé par :  1BE261BC0E384A6...